RCS : CASTRES
Code greffe : 8102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CASTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1983 B 00147
Numéro SIREN : 328 064 381
Nom ou dénomination : SECAM

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2023 sous le numéro de dépôt 1576

SECAM
Société Anonyme au capital de 37 500 euros
Saint Amancet – 81110 DOURGNE
SIREN 328 064 381 R.C.S. CASTRES

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 31 MARS 2023

-

PROCES-VERBAL

EXTRAIT

2. Démission d'un Administrateur

Monsieur Pascal TRESCOS indique au Conseil d'administration qu'il a pris la décision de démissionner de son mandat d'Administrateur avec effet à compter du 31 mars 2023 à 23h59.

Le Conseil d'administration entérine cette démission.

3. Nomination à titre provisoire d'un Administrateur

Cooptation d'un Administrateur

Considérant qu'il est de l'intérêt de la société de procéder à la nomination d'un nouvel Administrateur, Monsieur Boris URSAT propose de coopter Monsieur Fabien CANTIE, en qualité d'Administrateur, cette cooptation prenant effet à compter du 1er avril 2023.

Le Conseil d'administration décide de nommer Monsieur Fabien CANTIE en qualité d'Administrateur, cette nomination devant être soumise à la ratification de la plus prochaine Assemblée Générale. Monsieur Fabien CANTIE exercera ses fonctions pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2026 sur les comptes de l'exercice 2025.

Monsieur Fabien CANTIE, présent à la séance, accepte ledit mandat et déclare qu'il n'exerce ou n'a exercé aucune fonction, et n'est frappé d'aucune mesure susceptible de lui interdire d'exercer les fonctions d'Administrateur.

Le Conseil d'administration donne pouvoir au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes délibérations pour effectuer tous dépôts et ou publications prescrits par la loi.

Pour extrait certifié conforme

